



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Formation, éducation,
apprentissage

Université Paris Nanterre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Patrick Motillon, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Formation, éducation, apprentissages* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Sciences de l'éducation
- Master Français langue étrangère
- Master Sciences de l'éducation

PRÉSENTATION

L'Université Paris Nanterre s'inscrit dans l'Académie de Versailles et fait partie de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Paris Lumière qui comprend également l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis qui, elle, relève de l'Académie de Créteil.

Le champ *Formation, éducation, apprentissages* regroupe trois formations relevant de deux unités de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques, sciences de l'éducation (SPSE) et Philosophie, Information-Communication, Langages, Littératures, Arts du spectacle (PHILLIA) : la licence et le master *Sciences de l'éducation* (SE) et le master *Français langue étrangère* (FLE) ainsi que deux masters *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation Premier et Second degré* (MEEF – 1^{er} degré et 2nd degré) non évalués ici. Ces derniers sont rattachés à l'École supérieure de professorat et d'éducation (ESPE) de l'Académie de Versailles. Ils sont donc déployés en concertation avec les Universités de Cergy-Pontoise (université intégratrice de l'ESPE, ComUE Paris Seine), de Paris-Sud, de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et Evry-Val-d'Essonne (toutes les trois dans la ComUE Paris Saclay).

L'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis propose également dans un champ de même nom une licence et un master *Sciences de l'Éducation*, en concertation avec l'Université Paris Nanterre.

AVIS GLOBAL

Les trois formations du champ ont des finalités claires et explicites : les métiers de l'éducation et de la formation, l'intervention socio-éducative et la formation des adultes dans un cadre local, national et international. Les métiers et activités visés par les formations sont identifiés et la poursuite en doctorat présentée comme une possibilité pour les deux mentions de master. Le champ s'appuie sur quatre équipes du Laboratoire Centre de recherche éducation et formation (CREF) dont les enseignants-chercheurs forment la majorité des intervenants des formations. Dans la ComUE, c'est la seule université à proposer un master *MEEF 1^{er} degré* conduisant au professorat des écoles, débouché important pour la licence du champ.

La dimension internationale est très fortement présente dans le champ, bien que développée à des degrés divers dans les différents parcours de master. Il faut souligner à cet égard, l'originalité du parcours *Éducation familiale et interventions sociales en Europe* du master *SE* qui participe à un partenariat avec le master international *Advanced development in social work* et la place occupée par le parcours *Post-graduate certificate of education* (PGCE) dans la formation des professeurs titulaires du secondaire dans des pays anglophones.

Le fort taux de pression en entrée pour chaque licence *Sciences de l'éducation* de la COMUE et les parcours originaux des masters de chacune des deux universités permettent la coexistence des formations d'autant plus si la coordination déjà initiée entre elles est efficace.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les objectifs de la licence *Sciences de l'éducation* (SE), maintenant complète sur trois ans, sont clairement exposés : offrir une formation en vue de l'accès aux métiers de l'Éducation et de la formation, de l'intervention socio-éducative et de la formation des adultes. Les enseignements dispensés sont en cohérence avec les objectifs énoncés, et permettent de faire acquérir les connaissances et compétences attendues, le taux d'insertion post-licence étant très satisfaisant.

Les deux parcours du master *Français langue étrangère* (FLE) et les quatre parcours du master *Sciences de l'éducation* (SE) sont clairement identifiés. La dimension didactique (enseignement et recherche) du parcours *FLE Ingénierie de la formation en langues* a été renforcée, visant la professionnalisation des publics. Il est clairement séparé du parcours *PGCE*, spécifique à la formation de professeurs du secondaire en pays anglophones, et ayant de ce fait des contraintes particulières de forme et de fond. Chaque parcours du master *SE* est piloté par une des quatre équipes du CREF assurant ainsi l'articulation recherche - professionnalisation au bénéfice d'étudiants sans expérience comme de personnels expérimentés. L'articulation des trois formations avec la recherche du champ est forte mais pourtant l'entrée en thèse est trop circonscrite à deux parcours de master seulement et les poursuites doctorales sont trop peu nombreuses.

La licence *SE* est positionnée par rapport à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne tandis que les rapports

avec l'École supérieure de professorat et d'éducation (ESPE) sont peu mentionnés et gagneraient à être plus développés, puisque que le master *MEEF 1^{er} degré* fait partie des poursuites envisagées après la licence. L'ensemble des parcours proposés en master, bien que concernant des actions éducatives au sens large, sont complémentaires et différenciés de ceux de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis. Les contenus de la licence, dans leur acception large des Sciences de l'éducation sont à la fois cohérents avec les domaines de débouchés directs et avec les parcours proposés en master au sein de la ComUE, en vue de poursuite d'études. La licence possède un tronc commun et une spécialisation progressive bien pensée qui présente une souplesse importante et appréciable étant donnée l'hétérogénéité des publics. Mais on peut déplorer que les parcours de master ne gardent pas de tronc commun et que les circulations entre parcours soient peu identifiées ; ainsi la spécialisation apparaît davantage comme se déroulant à l'intérieur de chaque parcours, vers une valence soit recherche soit professionnelle, et par l'affinement du projet de l'étudiant.

L'originalité du master *FLE* dans le paysage académique parisien est à souligner : ce master est actuellement le seul à être spécialisé dans le domaine de la préparation du concours PGCE, dans le cadre de la double diplomation *FLE/PGCE* qui prend appui sur le consortium master *FLE/PGCE* (*University college of London, Portsmouth University et University of Birmingham*).

Les formations en Sciences de l'éducation, dans leur ensemble, bénéficient de nombreux partenariats dans le champ de la formation professionnelle en travail social qui attire beaucoup d'étudiants préparant les diplômes suivants : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), Diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS), Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE). Des liens étroits existent avec le Département de Psychologie, ce qui est visible dans les enseignements et oriente les contenus disciplinaires privilégiés.

Alors que la dimension internationale est bien présente dans chacune des trois formations et à travers des formes variées (fondatrice en master *FLE*, présente en licence, plus discrète en master *SE*), les mobilités internationales enseignantes et étudiantes sortantes et entrantes ne sont qu'indiquées, sans quantification.

La place de la professionnalisation est importante dans les trois formations, la mise en situation étant particulièrement réelle pour les quatre parcours pourtant très cloisonnés du master *Sciences de l'éducation*. Les étudiants bénéficient d'un dispositif d'accompagnement varié, l'attention portée à la diversité des publics accueillis ainsi que les dispositifs d'aide à la réussite étant mis en valeur dans les dossiers. Certains enseignements de licence permettent la reconnaissance de l'engagement des étudiants auprès d'associations ; les emplois du temps adaptés ainsi que l'articulation avec la formation à distance, favorisent les stages et les activités professionnelles.

Les enseignements de licence bénéficient de l'investissement de membres de l'équipe à travers différentes formes d'innovations pédagogiques, notamment en formation à distance (classes virtuelles, classes inversées, *feedbacks* audio sur les travaux d'étudiants, etc.). L'innovation pédagogique, avec et sans le numérique, constitue un point fort que l'on retrouve de façon plus discrète et récente dans le master *SE*.

Les conseils de perfectionnement fonctionnent de façon très régulière et très efficace, les équipes pédagogiques se répartissent clairement les responsabilités. L'attention donnée aux retours des étudiants dans l'évaluation des enseignements est de qualité.

Les dispositifs d'aide à la réussite, bien établis en licence, gagneraient à être repensés en master pour les étudiants inscrits à distance pour lesquels la question de l'évaluation des compétences, par exemple, devra faire l'objet d'une réflexion à venir.

Le parcours *PGCE* du master *FLE* voit un niveau de satisfaction des diplômés élevé : l'insertion professionnelle excellente et le taux d'encadrement confortable permettraient d'envisager d'y augmenter le nombre d'inscrits, en cohérence avec les besoins. Peu de données chiffrées sont disponibles quant au devenir des étudiants des autres formations, ce qui ne permet pas de porter un avis circonstancié. On y constate une baisse des effectifs liée à des motifs différents certes, mais dont la conjonction doit toutefois interroger. La récente mise en place de la licence en trois ans et la restructuration du master *FLE* peuvent changer la donne en ouvrant de nouvelles options et en touchant des publics plus diversifiés.

L'analyse des origines et des flux sortants est trop peu documentée pour constituer un support objectif de réflexion / amélioration. Il conviendra de solidifier la réflexion sur le pilotage par les flux (origines, devenir, taux de réussite/échec) et par de meilleurs outils de sociographie étudiante.

En conclusion, ce champ présente des formations bien positionnées dans leur environnement tant universitaire qu'académique et dans le monde professionnel, en adéquation avec les réalités et les besoins du terrain,

particulièrement dans le secteur du travail social mais il conviendrait de généraliser le suivi de l'insertion professionnelle sur les trois formations afin d'avoir une vue globale de l'insertion des étudiants du champ.

L'ouverture encore renforcée à l'international et étendue aux quatre branches des masters *MEEF* devrait être un objet de réflexion tout comme le positionnement dans la ComUE, peu mentionné.

En s'appuyant sur le fonctionnement régulier du conseil de perfectionnement et en conservant l'attention portée aux évaluations des enseignements par les étudiants qui sont des facteurs importants de régulation et d'amélioration des diplômes, les formations pourraient s'attacher à repenser les dispositifs d'aide à la réussite ; de même la question de l'évaluation des compétences et la transposition de ces approches à la formation à distance devraient faire l'objet d'une réflexion à venir.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Suite aux dernières recommandations de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), la licence *Sciences de l'éducation* est proposée depuis la rentrée 2017 comme une licence complète en trois ans, après avoir existé sous la forme d'une troisième année de licence (L3) uniquement, comme c'était le cas pour de nombreuses licences de Sciences de l'éducation. Elle est adossée à l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences psychologiques, sciences de l'éducation (SPSE). Elle comprend un total de 1556 heures. Elle est proposée en formation hybride (combinant présentiel et à distance) pour les étudiants de première année de licence (L1). A partir de la deuxième année de licence (L2), elle propose un cursus en présentiel et un cursus en *e-learning*. Grâce à des partenariats avec des centres de formation professionnelle en Travail social, un parcours *Travail social* a ouvert en 2018. La licence accueille un public aux parcours hétérogènes (reprise d'étude, formation continue et formation initiale dans le champ de *l'Éducation, du Travail social, de l'Animation...*). Des stages obligatoires doivent être réalisés en L3.

ANALYSE

Finalité

L'objectif premier de la licence est clairement annoncé : enseigner les Sciences de l'éducation (SE) dans une approche pluridisciplinaire pour une diversité de publics. Cet objectif est décliné en plusieurs orientations cohérentes du point de vue des débouchés : offrir une formation en vue de l'accès aux métiers de l'Éducation et de la formation, de l'intervention socio-éducative et de la formation des adultes. Différents métiers sont annoncés comme accessibles à l'issue de la licence. La poursuite d'études universitaires en master (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*- MEEF ; *Sciences humaines et sociales* y compris pour la recherche) est envisagée. La communication sur les objectifs est bien développée et passe par un large panel de médias au sein de l'université. Le programme d'enseignement répond de façon générale au référentiel de la fiche du répertoire national de certifications professionnelles (RNCP). Il permet d'acquérir les connaissances générales en Sciences de l'éducation, ainsi que les compétences plus spécifiques en fonction des unités d'enseignement optionnelles choisies. Pour l'orientation vers l'enseignement scolaire, des enseignements de renforcement du Français et de Mathématiques sont proposés.

Les enquêtes déjà disponibles sur le devenir des étudiants montrent un taux d'insertion très satisfaisant pour une licence dans des emplois en cohérence avec les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

La licence en trois ans, complète depuis 2017, ressemble à toute autre licence en Sciences de l'éducation ayant dû passer d'une L3 suspendue à une licence complète, nécessitant l'appui d'autres disciplines. Elle a la particularité d'avoir de nombreux partenariats dans le champ de la *Formation professionnelle en travail social* (ayant permis l'ouverture de l'option Travail social), qui attire beaucoup d'étudiants préparant les diplômes suivants : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), Diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS), Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE). Des liens étroits existent avec le département de Psychologie, ce qui est visible dans les enseignements et oriente les contenus disciplinaires privilégiés. Cet accès aux enseignements de Psychologie a pu faciliter l'ouverture de la L1 et de la L2. La formation est présentée avec précision dans l'environnement proche des autres licences en Sciences de l'éducation au niveau francilien. Au sein de la communauté d'universités et d'établissements (COMUE), elle s'inscrit dans le champ *Formation, éducation, apprentissages* avec l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis. Elle se positionne aussi par rapport à l'Université Paris-Est-Créteil Val de Marne (UPEC). Elle affirme sa spécificité du fait de spécialisations possibles pour l'enseignement scolaire et certains métiers en particulier (l'éducation familiale, la formation des adultes, l'intervention territoriale), ainsi que par son offre à distance. Les rapports avec l'École supérieure de professorat et d'éducation (ESPE) sont peu mentionnés, alors même que le master *MEEF Premier degré* (MEEF 1^{er} degré) fait partie des poursuites envisagées.

L'articulation avec la recherche passe par : l'adossement de la formation au Laboratoire Centre de recherches éducation et formation (CREF, EA 1589) ; des enseignements d'initiation à la recherche (L2 et L3) ; et l'intervention d'enseignants-chercheurs (de 73 à 88 % dans la formation).

Différents dispositifs assurent un positionnement vers l'international dès la licence : intervention d'enseignants-chercheurs étrangers, conduite de projets internationaux.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est bien pensée. Elle présente une souplesse importante et appréciable étant donné l'hétérogénéité des publics accueillis. Les enseignements de la licence sont organisés autour de différentes catégories de cours (enseignements fondamentaux en Sciences de l'éducation ; enseignements complémentaires orientés métier ; langue vivante, Anglais ; parcours personnalisé ; préprofessionnalisation). Le premier semestre (S1) et le second semestre (S2) comprennent une alternance de cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques. Des moments d'autoformation et des cours en ligne sont proposés.

On trouve un tronc commun et une spécialisation progressive qui s'appuie sur un choix d'enseignements optionnels. Certains enseignements encouragent l'engagement des étudiants auprès d'associations ; les emplois du temps adaptés ainsi que l'articulation avec la formation à distance, favorisent les stages et les activités professionnelles.

Les enseignements en formation à distance bénéficient de l'investissement de membres de l'équipe à travers différentes formes d'innovations pédagogiques (classes virtuelles, classes inversées, *feedbacks* audio sur les travaux d'étudiants, etc.) mobilisant le numérique.

La maîtrise du numérique fait aussi l'objet d'enseignements dédiés. L'innovation pédagogique, également expérimentée sans le numérique, constitue un point fort ; à ce titre, on apprécie particulièrement le principe de bonus au diplôme, qui permet à des étudiants de valoriser leur investissement dans l'engagement social et solidaire ou dans l'accompagnement scolaire.

Deux stages sont obligatoires au cinquième semestre (S5) et sixième semestre (S6), d'une durée totale de 84 heures. Ils donnent lieu à un dispositif d'accompagnement. Afin de favoriser la réussite des étudiants, des enseignements de littératie universitaire (métier de l'étudiant) sont proposés. L'entrée par validation des acquis professionnels (VAP) est possible, la validation des acquis de l'expérience (VAE) est également proposée, même si peu de candidats s'engagent effectivement dans la démarche, le nombre de validation étant très faible (deux validations depuis 2014).

Pilotage

L'équipe pédagogique impliquée dans la licence comporte 45 personnes, aux profils variés et complémentaires dans une répartition d'heures équilibrée. Trente ont le statut d'enseignant-chercheur : 20 maîtres de conférences- MCF (16 en Sciences de l'éducation, assurant environ 1542 heures), sept professeurs des universités (tous en Sciences de l'éducation, assurant 386 heures), deux attachés temporaires d'enseignement et de recherche- ATER, une doctorante et un chercheur post-doctoral (ces quatre dernières catégories sont peu représentées) assurant 432 heures. Les autres membres couvrent 600 heures et proviennent d'organismes et entreprises externes à l'université représentatifs des partenariats, ce qui constitue une plus-value en termes de professionnalisation des étudiants.

La répartition des rôles et des responsabilités est clairement expliquée et l'équipe se réunit périodiquement et en fonction des tâches du moment. L'autoévaluation de la formation est présente et bien documentée. Le conseil de perfectionnement fonctionne de façon régulière. Ses comptes rendus donnent lieu à communication auprès de l'équipe pédagogique ainsi qu'auprès de la vice-présidence en charge des questions de formation. Les réunions de ce conseil se focalisent sur des dimensions précises de la licence, ce qui est gage d'efficacité. Sa composition est votée au conseil de la composante, elle intègre parmi ses membres des anciens et actuels étudiants de la licence, des professionnels, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs et techniques. Une évaluation de la formation par les étudiants (questionnaires en ligne) a été mise en place en 2018 par l'établissement pour les niveaux L1 et L3. Des axes d'amélioration ont été identifiés qui doivent faire l'objet d'une réflexion au sein du département.

Les modalités d'évaluation des enseignements, le fonctionnement des jurys, ainsi que la communication des modalités de contrôle des connaissances aux étudiants suivent le cadrage national et universitaire. Les modalités elles-mêmes sont peu explicitées dans le rapport. Pour les étudiants en *e-learning*, le contrôle continu est privilégié, ce qui constitue un facteur d'engagement. L'équipe souhaite généraliser l'approche par compétences/programme telle que préconisée au niveau de l'université, ce qui soulèvera la question de l'évaluation des compétences et de la transposition de ces approches à la formation à distance. Il existe des dispositifs de lutte contre l'échec et la possibilité de remise à niveau pour les étudiants qui entrent directement en L2 et L3 afin de répondre à la diversité de profils. A cela s'ajoute un suivi individuel par des enseignants référents. Le nombre d'étudiants inscrits à distance ne validant pas intégralement leur L3 demeurant élevé (21 sur 59 en 2018), on peut s'interroger sur l'efficacité de ces dispositifs pour ce public spécifique. Il n'existe pas de réorientation sortante, mais une réorientation entrante d'étudiants d'horizons divers.

Résultats constatés

Le rapport signale l'absence de la part de la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) jusqu'à la rentrée 2018, de données sur le devenir des étudiants de la L3 *Sciences de l'éducation*. C'est la raison pour laquelle l'équipe a envisagé le développement d'un suivi par le département, via notamment les réseaux sociaux. Le fait que la L1 a suscité une attraction largement supérieure à sa capacité d'accueil pose la question de la diversité des recrutements et de l'adéquation de son programme en termes de besoins en formation. Peu de données chiffrées sont disponibles pour la maquette de formation précédente. En 2017, pour la L3, les effectifs sont répartis entre formation présentielle (182) et distancielle (59), ce qui justifie la baisse des effectifs en présentiel par rapport à la période antérieure. Le taux de réussite est important en présentiel (88 %) et plus faible à distance (64 %). Les dispositifs d'aide à la réussite qui existent et fonctionnent pour les étudiants en présentiel (effectifs réduits, individualisation, révision tutorée) pourrait servir de base pour envisager des formes d'aide adaptées en direction des étudiants en *e-learning*. Le fait que peu d'étudiants de L3 ayant échoué se réinscrivent (aussi bien en présentiel qu'en distanciel) n'est pas analysé.

Concernant le suivi des diplômés, on rencontre le même problème d'absence de données. Les enquêtes récentes (mars 2018) font ressortir que 39 % occupent un emploi sans poursuivre d'études en parallèle, 26 % occupent un emploi et poursuivent des études, et 32 % poursuivent des études sans occuper d'emploi. Le pourcentage d'insertion professionnelle dès la licence est important pour une licence et atteste d'une très bonne adéquation au marché du travail, particulièrement dans le secteur du Travail social. Concernant la poursuite d'études, elle est majoritairement soit en master *MEEF* (dans différents parcours) soit en master *Sciences de l'éducation*, sans précision de la répartition.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'engagement dans des expérimentations pour l'innovation pédagogique et sa diversité.
- Les partenariats avec le secteur du Travail social.
- L'implication des étudiants dans des projets « grandeur nature ».
- L'initiation à la recherche pour une poursuite d'études en master.
- L'attention donnée aux retours des étudiants.

Principaux points faibles :

- La réponse peu adaptée à la diversité des publics et de leurs besoins en formation.
- La faible capacité d'accueil en L1 au regard des demandes.
- La faible productivité des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants en *e-learning* au regard des résultats obtenus sur le dispositif présentiel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris Nanterre est une formation importante dans son environnement, du fait de l'offre de formation diversifiée et des modalités pédagogiques innovantes qu'elle propose, assurant un bon taux de réussite. L'attrait pour la formation en L1 doit être davantage analysé pour comprendre l'orientation souhaitée des étudiants et soutenir la volonté de l'équipe d'adapter l'offre de formation et de renforcer les dispositifs d'aide à la réussite. Les fluctuations de capacité, inévitables dans un contexte d'ouverture des trois années, devraient progressivement se réguler. Un point de stabilité sera à trouver qui concilie à la fois les ressources matérielles disponibles, la réussite des étudiants accueillis, la forte demande d'admission. La diversité des publics (notamment entre ceux qui souhaitent s'orienter vers le Professorat des écoles et ceux qui se destinent au Travail social) et la possibilité d'une entrée en formation à tous les niveaux de la licence nécessitent une organisation pédagogique complexe. Il faudra être attentif à maintenir un taux d'encadrement satisfaisant afin de pérenniser les dispositifs innovants, de maintenir un pluralisme scientifique, de répondre à la diversité des champs professionnels.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Existant depuis 1985, le master *Français langue étrangère* (FLE) comprend deux parcours. Le premier concerne l'*Ingénierie de la formation en langue*. Le second, *Post-graduate certificate of education* (PGCE), forme de futurs professeurs du secondaire se destinant à enseigner dans des pays anglophones. Il a la particularité d'offrir une double diplomation, à la fois française et britannique.

La formation a réouvert en juin 2016 suite à une fermeture en 2015, du fait de changements dans l'équipe (mutations, départs à la retraite). La formation est accessible en formation initiale et continue, par validation des acquis de l'expérience (VAE), exclusivement en présentiel. Depuis la rentrée 2017, la sélection s'opère en première année de master (M1), et tous les étudiants sélectionnés en M1 accèdent, en cas de réussite, de plein droit au deuxième année de master (M2).

ANALYSE

Finalité

La formation vise une forte spécialisation des étudiants à la fois dans le parcours *Ingénierie* et dans le parcours *PGCE*. Les objectifs scientifiques et professionnels de ces deux parcours sont clairement exposés.

Les enseignements dispensés sont en cohérence avec ces objectifs, afin de faire acquérir les connaissances et compétences attendues : connaissances théoriques et méthodologiques en didactique des langues et plus spécifiquement, en didactique du Français langue étrangère ; Ingénierie pédagogique pour des formations en français à destination de publics diversifiés ; Evaluation et certification en FLE ; Elaboration de matériel pédagogique ; Animation de classes ; Initiation à la recherche en didactique.

Les débouchés de la formation sont clairement renseignés sur des supports très variés et fort prometteurs. Ainsi, il s'agit d'une formation attractive et efficiente.

Positionnement dans l'environnement

Le dossier d'autoévaluation vient souligner l'originalité de la formation dans le paysage académique parisien, ce master étant actuellement le seul à être spécialisé dans le domaine de la préparation du concours *PGCE*, dans le cadre de la double diplomation *FLE/PGCE* qui prend appui sur le consortium Master *FLE/PGCE* (*University college of London, Portsmouth University et University of Birmingham*).

Au sein de l'établissement, la formation construit des parcours en synergie avec d'autres composantes, en proposant un parcours *FLE* aux UFR Philosophie, Information-communication, Langage, Littérature, Arts du spectacle (Phyllia) et à l'UFR Langue, culture et communication (LCC) en tant que parcours personnalisé. Elle propose par ailleurs quatre enseignements préparatoires au master *FLE* pertinents pour des étudiants qui souhaitent partir en assistantat à l'étranger.

Son insertion dans le milieu professionnel régional se fait par de nombreux liens avec des entreprises ou associations, offrant des stages aux étudiants : la société *Speaking-agency*, spécialisée dans l'apprentissage des langues au contact d'un natif ; les mairies ; le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) ; le Centre de français pour étudiants étrangers (F.ET.E) de Nanterre qui accueille dans ses cours des étudiants de M1 pour des observations de classe.

Sur le plan international, la formation se déploie pleinement au travers de nombreuses conventions d'échanges (universitaires ou institutionnelles) dont les étudiants bénéficient pour effectuer leur stage et terrain de recherche : Alliance française de Puerto Rico et de Cebu (Philippines) ; Collège de Fangzheng – Harbin (Chine) ; Université de Witwatersrand (Afrique du Sud) ; *Royal Melbourne Institute of technology* (Australie) ; Université de Tabasco (Mexique) ; Université de Chicago à Paris ...

Le master est clairement adossé au laboratoire Unité mixte de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Modèles, dynamiques, corpus (MoDyCo) 7114, qui déploie des programmes de recherche en didactique s'intéressant aux processus cognitifs liés à l'apprentissage d'une langue seconde, ou portant sur l'analyse du discours chez des francophones et non-francophones, axe particulièrement intéressant pour les étudiants du master *FLE*.

Organisation pédagogique

La progression de la formation permet d'aboutir à la pratique effective de l'enseignement du *FLE* dans différents contextes visés. Ainsi, l'accent est mis sur l'appropriation de connaissances théoriques et méthodologiques en didactique des langues et plus spécifiquement, en didactique du Français langue étrangère, afin qu'à l'issue de la formation, les étudiants soient capables de construire des parcours de formation à destination de toutes sortes de publics dans des structures situées en France ou à l'étranger. Le parcours *Ingénierie de la formation en langues* du master *FLE* offre parallèlement des contenus d'enseignement visant la formation à la recherche en linguistique et/ou en didactique. La formation améliore ainsi un aspect pointé lors de la précédente évaluation de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Certains cours sont communs aux deux parcours en M1.

Le parcours *PGCE* prépare les étudiants à réussir la sélection pour le M2 en Angleterre, et leur insertion professionnelle ultérieure, par des épreuves qui fournissent des compétences obligatoires pour tout étudiant en parcours *PGCE*, britannique ou européen. Ainsi, on note que certains cours de M1 sont dispensés en anglais pour mettre les étudiants en situation d'échanges académiques en anglais, selon le modèle qui les attend en M2 *FLE*, parcours *PGCE*.

Le parcours *Ingénierie de la formation en langues* vise plus particulièrement la formation de professionnels du Français langue étrangère-français langue seconde (FLE-FLS) se destinant à enseigner dans des contextes divers (en formation initiale, en formation tout au long de la vie, dans des écoles de langues, dans des instituts culturels, dans des associations, etc.). Il vise également à élaborer des contenus de formation, à élaborer du matériel pédagogique, à construire des évaluations, à concevoir et à mettre en place des projets de formation et des programmes en répondant à des appels d'offre, etc. L'organisation pédagogique paraît moins ambitieuse que celle du premier parcours. La mise en place d'un stage d'observation de 50 heures en M1, préalablement au stage de M2, est cependant à souligner : elle s'inscrit dans une perspective de professionnalisation et a contribué à développer de nouveaux partenariats.

Pour ce qui concerne les stages, pour le parcours *PGCE*, 24 semaines sont passées en stage dans les écoles d'application des universités britanniques partenaires et le M2 constitue un stage à part entière.

La formation utilise activement la plateforme en ligne : les enseignants répondent notamment aux questions posées dans les forums et peuvent poster des annonces qui seront ensuite automatiquement envoyées à tous

les étudiants du cours.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants, via une page dédiée du Portail étudiants, et figure également dans le livret pédagogique voté chaque année en commission formation et vie universitaire (CFVU).

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et à l'éthique, ce qui n'est pas fréquent dans ce genre de formation et se doit d'être remarqué.

Pilotage

L'équipe des enseignants se compose actuellement de quatre professeurs, deux maitres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF-HDR), deux maitres de conférences (MCF), et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), ainsi que des chargés de cours extérieurs. Seuls deux intervenants professionnels sont mentionnés pour un volume horaire faible : 24 heures. Par ailleurs, une secrétaire pédagogique gère les questions administratives et les inscriptions dans les cours. Ainsi, huit enseignants-chercheurs, formant une équipe pluridisciplinaire avec des enseignants du Département de Lettres modernes, des Sciences du langage et du département d'Anglais, assurent l'implication de la recherche dans la formation. Une certaine fragilité apparaît néanmoins quant au partage des responsabilités qui ne repose que sur deux enseignants-chercheurs.

La formation procède régulièrement à des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants, et fait l'objet d'une évaluation organisée par l'établissement.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement (CP) depuis le printemps 2018, lequel suit la charte des CP élaborée conjointement par l'université et l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements (COMUE). Ce CP analyse les données de la formation et émet des préconisations sur son évolution, dans une logique d'amélioration continue. Si des délégués des étudiants sont élus au premier semestre (S1) de chaque parcours et année, leur rôle n'est cependant pas défini. Un étudiant en cours de formation participe au conseil de perfectionnement sans qu'il soit indiqué s'il s'agit d'un délégué.

Outre les partenariats évoqués, la formation dispense un enseignement intitulé Orientation en FLE : emploi, organismes, tendances où des professionnels interviennent pour présenter les différentes facettes des métiers en formation FLE-FLS.

Il n'existe pas de dispositif spécifique d'aide à la réussite, si ce n'est un soutien à la rédaction du mémoire apporté aux étudiants de M2 à travers un suivi personnalisé d'une part, et une préparation serrée pour le parcours *PGCE* d'autre part.

Résultats constatés

En M2, 24 étudiants étaient inscrits en 2017-2018 contre 42 en 2014-2015. En M1, 5 étudiants sur 29 n'ont pas validé leur master en 2018. Peu de chiffres relatifs à l'insertion professionnelle sont fournis, du fait de la réouverture du diplôme en 2017. Le parcours *Ingénierie de la formation en langue* a ouvert en 2018. L'insertion professionnelle des étudiants titulaires du master *FLE*, parcours *PGCE*, est particulièrement élevée. La quasi-totalité (9 sur 10) accède à l'emploi dans l'année qui suit la sortie de formation. Si cette insertion exemplaire est à mettre au crédit de la formation dispensée, elle profite aussi d'une conjoncture favorable, à savoir la pénurie durable d'enseignants de langues vivantes que connaît le Royaume-Uni. La continuation en doctorat s'amorce ces dernières années : deux thèses sont en cours au sein de l'Ecole doctorale Connaissance, langage, modélisation - ED 139.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le parcours PGCE est original et unique dans le paysage parisien avec une réelle force d'insertion professionnelle (plus de 90 %), régionalement, nationalement comme internationalement.
- La formation dans l'ensemble présente une forte insertion sur le marché du travail, régionalement et internationalement, facilitée par de nombreux liens avec le milieu professionnel et les stages.
- La pratique des langues vivantes est non seulement continue durant les années, mais donne par ailleurs lieu à un bonus pour une langue vivante complémentaire ; ces enseignements sont certes d'une nécessité évidente, mais rarement mis en place dans les formations *FLE*. Cette spécificité est donc à souligner et louer.

Principaux points faibles :

- Une incitation vers la poursuite en doctorat est encore en démarrage pour l'instant.
- L'insertion professionnelle du parcours *Ingénierie de la formation en langues* est à surveiller, au regard de son historique, alors même que la demande d'enseignants en *FLE* est fort élevée, nationalement comme internationalement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le niveau de satisfaction des diplômés étant élevé, l'insertion professionnelle excellente pour le parcours *PGCE*, et le taux d'encadrement confortable, il pourrait être envisagé d'augmenter le nombre d'inscrits, d'autant que la demande d'enseignants en *FLE* est forte sur le plan national comme international, et, pour ce qui est du parcours *PCGE*, au Royaume-Uni en particulier.

Pour le parcours *Ingénierie*, l'arrivée d'une nouvelle professeure à la rentrée 2017 permettra à l'avenir la préparation de l'option *FLE* au Capes de Lettres, l'ouverture du diplôme de façon à toucher des publics plus diversifiés, des contrats professionnels en collaboration avec des structures comme le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) ... L'insertion professionnelle des étudiants s'en trouverait améliorée par ailleurs.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris Nanterre est une formation qui prépare à un ensemble de professions dans les domaines de l'Éducation et de la formation ainsi qu'à une poursuite d'études en doctorat. Il accueille un nombre important de professionnels en reprise d'études et se compose de quatre parcours : *Cadres d'intervention en terrain sensible* (CITS) ; *Clinique de la formation* (ClifO) ; *Éducation familiale et interventions sociales en Europe* (Efise) ; et *Ingénierie pédagogique et formation d'adultes* (Ipfa). Délivré au sein de la composante Sciences psychologiques et sciences de l'éducation, la durée d'enseignement en présentiel (modalité quasi-exclusive) oscille entre 505 heures et 606 heures, délivrées sous forme de travaux dirigés.

ANALYSE

Finalité
La finalité du master et celle de chaque parcours sont clairement exposées dans le dossier d'autoévaluation et dans les informations disponibles pour les étudiants. Les contenus des enseignements sont adaptés à la finalité de chaque parcours. Il apparaît toutefois que c'est surtout la philosophie de ces parcours et quelques catégories d'enseignement (outils et démarches, contexte d'intervention) qui concourent à la finalité commune de la formation : utiliser les données scientifiques et empiriques des Sciences humaines et sociales pour éclairer les faits éducatifs. Les contenus d'enseignement restent en effet propres à chaque parcours (cf. plus bas, Organisation pédagogique). Enfin, les métiers et activités visés par la formation sont identifiés et la poursuite en doctorat présentée comme une possibilité pour les quatre parcours. À la lecture des contenus d'enseignement et des types d'intervenants, certains parcours (ClifO et Ipfa) semblent néanmoins être plus appropriés à la poursuite en thèse.
Positionnement dans l'environnement
L'inscription de la formation dans le paysage local voire national et international est très nettement présentée. La connaissance démontrée des publics issus de plusieurs domaines (Travail social, Santé, etc.) et celle des enjeux liés à l'évolution de leur formation apparaît maîtrisée et cohérente. Elle conduit la formation à des types de partenariats (quatre conventions actives et une en négociation) et des collaborations intéressantes (journées d'étude inter-master par exemple). La formation sait jouer de logiques de rapprochement-mutualisation et de logiques de différenciation pour s'inscrire dans l'environnement. L'entretien de cette position se traduit par exemple par le fait de faire siéger un membre du master <i>Sciences de l'éducation</i> de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis au conseil de perfectionnement.

L'articulation avec la recherche est manifeste. Les quatre parcours du master correspondent aux quatre sous-équipes du laboratoire d'adossment (le Centre de recherches Éducation et formation - CREF). Soixante-treize % de la formation (en termes d'heures équivalent travaux dirigés- TD) sont assurés par des chercheurs. Le dossier d'autoévaluation mentionne en outre que nombre de docteurs considérés ici comme chercheurs sont aussi des professionnels, et que ceci participe de la dimension professionnalisante de la formation. Sans remettre en cause ce fait, c'est moins le statut que le contenu des interventions qui confère ou non ce caractère professionnalisant. Les liens avec les mondes professionnels sont néanmoins une préoccupation importante de la formation. Plus que la professionnalisation elle-même, c'est l'adéquation entre les compétences délivrées par le master et les réalités et besoins de terrains professionnels visés par la formation qui tient une place importante.

Du point de vue de l'internationalisation, des mobilités enseignantes sortantes et entrantes sont indiquées, sans quantification. Côté étudiant, il semble que chaque parcours aménage la possibilité d'une ouverture à l'international. L'internationalisation est particulièrement manifeste pour le parcours *Efise* qui accueille des étudiants étrangers dans le cadre d'un partenariat avec le master international *Advanced development in social work*.

Organisation pédagogique

La formation est composée de quatre parcours, chacun en lien avec une équipe de recherche, et entretenant peu de liens les uns avec les autres, où l'absence de tronc commun s'accompagne d'une absence de spécialisation progressive au sens où on l'entend classiquement. Cette spécialisation apparaît davantage comme se déroulant à l'intérieur de chaque parcours, vers une valence recherche ou professionnelle, et par l'affinement du projet de l'étudiant. Un schéma récapitulatif de l'organisation des quatre parcours au sein de la même offre pourrait offrir une meilleure lisibilité de cette caractéristique et/ou inciter à remédier à ce cloisonnement le cas échéant. Les possibilités de réorientation semblent ne pas exister : *a minima* quelques mots sur les possibilités de changer de parcours auraient été bienvenus.

La place de la professionnalisation et de la mise en situation est réelle pour les quatre parcours. L'organisation accorde aussi de l'importance au projet de l'étudiant, notamment à travers une conception de stages adaptée, et l'équipe s'est engagée dans la mise en œuvre progressive du supplément au diplôme. Cependant, peu d'informations sont fournies sur les moyens mis à la disposition des étudiants pour accéder à des terrains de stages en lien avec les métiers visés.

Le numérique est présent comme contenu de formation dans le parcours *lpfa* en particulier. Il l'est de façon plus discrète à travers certaines formes d'innovation pédagogique : travail collaboratif à distance, dépôt des cours sur une plate-forme, etc. L'usage d'espaces numériques de dépôt et de partage de document pour l'équipe est très récent. Son utilisation pourrait être mise en regard avec la concentration des enseignements dispensés sur deux jours dans la semaine. Cette organisation hebdomadaire présente des avantages de compatibilité avec les obligations professionnelles des étudiants. Sans doute ne facilite-t-elle pas la mutualisation des enseignements en ce qu'elle nécessite une co-présence des étudiants. A tout le moins ses conséquences pédagogiques pourraient être un peu plus discutées dans le cadre de l'autoévaluation.

Le caractère essentiellement présentiel de la formation, s'il ne constitue pas un problème en soi, ne dispense pas d'une réflexion à conduire sur la diversification des formats pédagogiques proposés aux étudiants. On peut sur ce point s'étonner que les enseignements soient tous assurés en travaux dirigés.

La mobilité internationale est classiquement proposée mais si le nombre d'entrants est de six en 2017-2018, le nombre de sortants est quant à lui très faible (deux en 2016-2017, un en 2017-2018).

Pilotage

L'équipe de formation est composée des responsables de parcours et d'années (un organigramme aurait été utile). Elle se réunit régulièrement. Depuis 2017-2018, les conseils de perfectionnement (CP) sont propres à chaque parcours. Ils regroupent deux enseignants-chercheurs, quatre personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service (ATOS), un représentant du monde socio-économique, un enseignant-chercheur de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, un ancien étudiant, et un étudiant actuel. Un conseil de perfectionnement de mention est organisé de façon annuelle ; il transmet ses conclusions à la direction de la composante ainsi qu'à la vice-présidence de la commission formation et vie universitaire (CFVU), ce qui constitue une forme d'engagement notable.

L'équipe enseignante est constituée de 27 enseignants-chercheurs en Sciences de l'éducation auxquels s'ajoute une cinquantaine de vacataires (docteurs et/ou professionnels).

Ce ratio n'est pas surprenant mais pourrait faire l'objet d'une présentation et d'une analyse plus claire, qui

permettraient de spécifier les interventions dans chaque parcours.

Le devenir des diplômés apparaît comme un élément retenant l'attention de l'équipe même si le taux de réponse est faible. Une enquête sur l'insertion professionnelle à 21 mois menée au niveau de l'unité de formation et de recherche (UFR) complète ces résultats.

Le suivi et l'accompagnement des étudiants au cours de leur parcours reste classique et constitue une préoccupation de l'équipe. Si la question des passerelles et des réorientations n'est pas vraiment abordée dans le dossier d'autoévaluation, le dispositif visant à permettre à certains étudiants redoublant leur M1 d'anticiper sur le suivi d'enseignement de M2 est original et pertinent.

Résultats constatés

L'analyse des effectifs (validation des acquis de l'expérience- VAE, formation initiale et continue) et de leur évolution fait l'objet d'une attention spécifique de chaque responsable de parcours, depuis leur mise en place. On aurait pu attendre quelques points de synthèse de ces évolutions. Le suivi plus central de la mention par le secrétariat, permet d'exposer plusieurs résultats intéressants. Certains ne sont pas directement analysés : la baisse des effectifs à l'entrée du master sur les quatre dernières années (de 189 en 2013-2014 à 124 en 2017-2018). Cette baisse n'est pas en soi un indicateur pertinent pour conclure sur l'attractivité de la formation. Elle peut signifier la réorganisation pédagogique et la recentration qualitative, à moyens constants, des formations délivrées. Le détail des chiffres montre d'ailleurs que c'est surtout le nombre d'étudiants redoublants qui diminue, ce qui peut être à l'avantage de la formation. D'autres chiffres sont mieux analysés par l'équipe elle-même : stabilité du taux de réussite en M1 (autour de 60 %) et variabilité en M2 (entre 46 et 71 %). Si ces taux peuvent être considérés comme faibles d'un point de vue extérieur, l'analyse qui en est faite permet d'en comprendre la cohérence : les conditions d'études pour des salariés, le temps de maturation des projets. L'analyse du bassin de recrutement d'étudiants est aussi intéressante, notamment l'augmentation des recrutements extérieurs en M1, qui constitue un bon indicateur d'attractivité. L'analyse de la transition M1-M2 est bien menée. La déperdition d'étudiants entre les deux années (seuls 40 % poursuivent) est comprise à l'aune du caractère sélectif de l'entrée en M2 jusqu'à la rentrée dernière.

Une analyse qualitative de la formation, produite en conseil de perfectionnement, souligne la grande implication constatée des enseignants-chercheurs de la formation, l'adaptation des parcours et la pertinence des allers-retours entre la théorie et la pratique. La question de la gestion des données et de l'optimisation des ressources, tout comme celle des liens entre les différents parcours, sont jugées plus problématiques.

Le regard porté sur le nombre de VAE sur les six dernières analyses est pointu et distancié. Sur les 92 demandes initiales, 18 ont abouti à la mise en œuvre du dispositif, avec un seul refus total. Ces résultats marquent l'attractivité de la formation autant que sa spécificité et son niveau d'exigence en termes de compétences visées, difficilement construites hors formation.

Les résultats de l'enquête d'insertion à 21 mois conduite en interne ne sont pas présentés et ne permettent donc pas de porter un avis circonstancié.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne connaissance et implantation dans l'environnement académique à différentes échelles.
- Clarté des parcours proposés, de leurs objectifs.
- Capacité de l'équipe pédagogique à s'impliquer et à présenter/analyser de façon distanciée quelques résultats importants pour le pilotage (bassin de recrutement, VAE, taux de réussite en master...).

Principaux points faibles :

- Cloisonnement des quatre parcours avec absence de spécialisation sur l'ensemble de la formation master elle-même.
- Suivi insuffisant des étudiants à l'issue du master, relativement à leur insertion professionnelle.
- Usage du numérique peu développé.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences de l'éducation* de l'Université Paris Nanterre apparaît comme une formation riche et de qualité, portée par une équipe capable de produire une analyse convaincante. Les questions du décroisement des parcours et du suivi des étudiants à l'issue de la formation sont les points de développement les plus attendus. Le développement du numérique pourrait offrir des voies de remédiation opportunes pour prendre en compte la situation des nombreux étudiants salariés accueillis. Le conseil de perfectionnement fonctionnant de façon très satisfaisante pourrait se saisir de la question du trop grand cloisonnement des différents parcours et engager une réflexion opportune sur la mutualisation des enseignements dans la perspective d'une spécialisation plus progressive.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Nanterre, le 06 mai 2019

Jean-François Balaudé

Président

▾ Observations de l'Université Paris Nanterre

Affaire suivie par :

Alexane Riou

Cheffe de cabinet

M : ariou@parisnanterre.fr

Mesdames, Messieurs,

En tant que Président de l'Université Paris Nanterre, et au nom de l'établissement, je tiens à adresser aux experts du HCÉRES tous mes remerciements pour les rapports qu'ils ont rédigés, qu'il s'agisse de l'avis sur le champ de formations dans son ensemble ou des fiches d'évaluation des formations qui le composent.

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, l'ensemble des observations relatives au champ de formations, qu'il s'agisse des observations de l'établissement en réponse à l'avis sur le champ ou des observations des responsables de formation en réponse à l'évaluation de leur formation.

// OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT

1) Sur le champ de formations

Comme nous l'avons expliqué, le travail sur les champs de formations a été mené **dans une logique d'affichage et non pas de pilotage** : l'objectif était avant tout de **faire ressortir les forces de l'Université Paris Nanterre** dans un champ défini de formations, par-delà le rattachement de ces formations à des domaines (ALL, SHS, DEG, STS) et à des composantes, et ce, dans le cadre de la ComUE Université Paris Lumières. Aussi avons-nous indiqué, dans le dossier qui a été soumis, les mentions de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis rattachées à ce champ.

Jusqu'à présent, le travail a essentiellement consisté à faire émerger les champs de formations. Ce travail sera poursuivi, de façon à ce que les champs prennent toute leur ampleur et que chacune des formations qu'ils hébergent soit davantage valorisée au sein de ce nouvel échelon d'affichage.

Nous avons indiqué, dans le dossier du présent champ de formations, quelles mentions de diplômes nationaux évaluées par le HCÉRES étaient rattachées à ce champ. Ce travail doit être complété par le rattachement de l'ensemble des formations de l'université (diplômes nationaux, diplômes d'université, préparations aux concours, etc.). Le champ prendra alors toute son ampleur.

Dans le cadre de la construction – en devenir – de ce champ, l'avis liminaire du HCÉRES nous est tout particulièrement précieux : en effectuant une synthèse à partir des évaluations des mentions rattachées à ce champ, les experts nous permettent, au moment où il se construit, de prendre la pleine mesure de sa cohérence, de ses forces et de ses potentialités. Certains points ne nous étaient pas apparus « de l'intérieur » : nous remercions les experts de les avoir mis en évidence « de l'extérieur ». Il nous appartient désormais de les consolider.

Des points d'attention ont également été signalés : un travail particulier sera mené avec les équipes de formations pour corriger les faiblesses.

2) Sur la démarche d'auto-évaluation

En ce qui concerne l'auto-évaluation de chacun des formations du champ, les experts du HCÉRES ont pu prendre la mesure du travail accompli depuis la dernière évaluation. Les rapports soulignent la **démarche d'amélioration continue** dans laquelle nous sommes collectivement engagés, et nous encourage à poursuivre dans cette direction.

D'une part, l'établissement coordonne la réalisation de nombreuses procédures annuelles (réalisation des livrets pédagogiques, évaluation des formations par les étudiants, etc.), de façon à appuyer les équipes pédagogiques et à fournir aux étudiants un environnement d'études en constante amélioration.

D'autre part, les équipes pédagogiques et administratives sont extrêmement impliquées dans la mise en œuvre des formations. Beaucoup d'éléments auraient pu être joints en annexes dans les dossiers des mentions pour illustrer ce travail, en particulier les livrets pédagogiques annuels, qui rassemblent beaucoup d'informations : nous avons conseillé aux responsables de mentions de donner aux experts la page de téléchargement du livret sur le site de l'université, tous ces livrets étant en libre accès. Ils contiennent la réponse à certaines interrogations, comme le montrent les observations des responsables de formation. De façon plus générale, le format réduit du dossier voulu par le HCÉRES (25 pages par mention) n'a pas permis aux équipes de développer leur travail autant qu'elles l'auraient souhaité parfois – et que l'auraient souhaité les experts eux-mêmes.

3) Sur les pistes d'amélioration

L'avis portant sur le champ et les évaluations respectives des formations invitent l'établissement à travailler tout particulièrement, dans le prochain contrat quinquennal, sur **les axes d'amélioration suivants** :

- la nécessité de fournir aux équipes pédagogiques davantage d'indicateurs et de données sur leur formation, en particulier en matière de suivi des diplômés et d'insertion professionnelle¹ ;
- la finalisation de l'ensemble des suppléments au diplôme des formations ;
- l'accompagnement de la démarche par compétences, à penser conjointement avec le déploiement d'un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) et les actions du NCU So Skilled ;
- la formalisation des partenariats avec les établissements et les milieux socio-professionnels en France ou à l'étranger, de façon à en faire un facteur d'attractivité ;
- une meilleure intégration des stages dans les formations, de façon à permettre une véritable expérience en milieu professionnel en cohérence avec les objectifs de la formation ;
- la poursuite de l'encouragement de l'innovation pédagogique et numérique, qui est déjà une des forces de l'université, et, avec l'excellence académique, un facteur majeur de l'attractivité des formations.

Ces pistes d'amélioration ont d'ores et déjà été exposées devant les conseils centraux.

¹ Cela implique un renforcement de l'OVE et de l'OIP, d'une part, et la structuration –en cours – du réseau des *alumni*, d'autre part. La mise en place d'une Gestion électronique de documents dédiée à l'offre de formation (GED-ODF) permet d'ores et déjà à chaque équipe de formation d'accéder à ses données sur un espace dédié.

III/ OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS

Les responsables de formation ont, eux aussi, souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations. Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

La démarche d'amélioration continue, comme vous pourrez le voir, se poursuit à partir des rapports que vous avez rédigés, à ce moment charnière qu'est l'élaboration de l'offre de formation 2020-2024.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François Balaudé
Président



CHAMP DE FORMATIONS :
FORMATION, ÉDUCATION, APPRENTISSAGES

OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS
SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Dans les pages qui suivent, les responsables de formation ont souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations.

Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

FORMATION, ÉDUCATION, APPRENTISSAGES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Sciences de l'éducation

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

Organisation pédagogique

Sans observation.

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

Le rapport du 19/03/2019 souligne notamment les points suivants :

- La réponse peu adaptée à la diversité des publics et de leurs besoins en formation.

Cette formulation nous semble assez contradictoire avec le contenu même du rapport, qui insiste positivement sur la souplesse de notre ingénierie et de nos pratiques pédagogiques qui permettent d'accueillir une diversité de profils d'étudiant·e·s, tout en ouvrant de nombreuses possibilités de construction de leur propre projet (voir p. 2 du rapport).

- La faible productivité des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants en e-learning au regard des résultats obtenus sur le dispositif présentiel.

Il faut ici souligner la particularité des dispositifs de formation à distance : la littérature scientifique du champ souligne que ces derniers sont caractérisés par des taux de décrochage plus importants que les dispositifs présentiels, y compris avec des pratiques pédagogiques spécifiques. Cette réflexion, importante au sein de notre département, va se poursuivre au cours du LMD4.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les forces du département ne permettent pas d'envisager une extension des effectifs. En revanche, nous menons actuellement une réflexion sur la politique éducative de notre département, afin de recentrer l'accueil des étudiant·e·s intéressé·e·s par les champs couverts par les Master de Sciences de l'éducation proposés par le Département, ce qui pourrait permettre de diminuer le taux de pression à l'entrée en L1 et de construire des progressions pédagogiques encore plus cohérentes de la L1 au M2.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

FORMATION, ÉDUCATION, APPRENTISSAGES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Français Langue Etrangère

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La recherche

La dimension recherche, était, jusqu'à présent, absente du master FLE, ce qui explique le peu d'étudiants incités à poursuivre une formation en doctorat. Ce point devrait être rectifié, la réorientation des contenus du master qui a été introduite à la rentrée 2018 ayant pris en compte cette lacune pour proposer, dans le parcours « Ingénierie de la formation », un cours d'initiation à la recherche dès le M1.

L'augmentation des inscriptions

L'augmentation des inscriptions dans le master FLE – préconisée par l'HCERES – ne peut encore s'envisager en raison de la faiblesse numérique de l'équipe pédagogique.

De nouveaux profils d'étudiants

L'initiative prise d'une co-accréditation du parcours « Ingénierie de la formation » du master FLE avec le MEEF4 de l'université de Cergy-Pontoise devrait permettre de toucher de nouveaux publics et notamment, des enseignants de l'éducation nationale non encore « masterisés ».

Le devenir des diplômés

Depuis la réouverture du master FLE, une seule promotion a été diplômée (en juin 2018), ce qui explique le manque de visibilité quant aux flux sortants. En outre, le dispositif à mettre en œuvre pour le suivi des cohortes de diplômés souhaité (NB. « solidifier la réflexion sur le pilotage par les flux (origines, devenir, taux de réussite/échec) et par de meilleurs outils de sociographie étudiante ») est un aspect difficile à mettre en place par les seules enseignants-chercheurs impliqués dans la formation.

II/ ANALYSE

Remarque liminaire :

Les remarques qui suivent concernent les constats faits suite à la réouverture du diplôme et plus précisément, suite au recrutement d'une PU pour le master FLE en septembre 2017.

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

Organisation pédagogique

Le HCERES souligne pour le parcours « Ingénierie de la formation » que « l'organisation pédagogique paraît moins ambitieuse que celle du premier parcours », mais n'apporte aucune précision sur les raisons qui permettent d'avancer une telle affirmation. Le parcours offre des contenus de formation ancrés tout autant sur la professionnalisation – ce qui est une demande des étudiants qui s'inscrivent dans ce parcours – que sur une ouverture à la recherche.

Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par une PU et une MCF-HDR (pour le M1 PGCE), car le master est composé de ces **deux titulaires seulement**, ainsi que d'**une attachée temporaire d'enseignement et de recherche** (ATER).

Il est à signaler que pour diverses raisons (organisation du comité, disponibilité des membres, temps...), le conseil de perfectionnement (CP) ne s'est jamais réuni. La charge de travail qui découle de la gestion du master n'a pas permis que la rencontre ait lieu.

Résultats constatés

Les étudiants du parcours *Ingénierie de la formation en langue* diplômés en 2018 ont

- pour les uns des emplois **d'enseignant/e ou de responsable dans des structures associatives** (association « Maison du Bas Belleville » (Paris) ; association = ESPEREM (Porte d'Orléans) ;
- pour les autres, des postes **d'enseignant/e ou de lecteur/trice dans des écoles** (poste d'enseignante en collège à Cayenne en Guyane ; lectrice FLE à l'ESCP à Paris (école supérieure de commerce))
- pour les autres encore, ils ont profité d'un **stage long** offert par le ministère pour compléter leur formation (Campus France - programme de stage FLE à Rio de Janeiro)
- quand d'autres ont opté pour un statut d'**autoentrepreneur** (<https://learningfrenchwithalexandra.wordpress.com/>)

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

A propos de la poursuite des étudiants en doctorat, l'introduction d'un cours destiné à la sensibilisation à la recherche devrait permettre une ouverture vers une poursuite en thèse.

A propos de la demande d'enseignants en FLE, elle est en effet très élevée, comme en témoignent le grand nombre d'annonces proposant des stages et la demande en formation linguistique des migrants. En effet, le rapport Karoutchi (juillet 2017) signale :

« Les organismes de formation, titulaires du marché [OFFII], recrutent et affectent aux actions du dispositif une équipe de formateurs qui, dans tous les cas, doivent :

- attester de connaissances pédagogiques et d'une formation initiale ciblée (**master Français langue étrangère ou master Français langue d'intégration ou équivalent**) ou d'une expérience de cinq ans, significative et reconnue, dans le domaine de la formation linguistique des adultes et de groupes hétérogènes [...] » (cf. https://www.senat.fr/rap/r16-660/r16-660_mono.html#toc10)

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est mentionné un taux d'encadrement confortable, mais les enseignants impliqués dans la formation PGCE ne le sont que ponctuellement (le temps d'un cours). De ce fait, il est difficile de répartir les différentes tâches afférentes à la gestion du diplôme. La remarque vaut autant pour le parcours PGCE que pour le parcours Ingénierie.

En outre, une augmentation des effectifs en master ne sera rendue possible que si, non pas un recrutement, mais d'autres sont envisagés. Le manque de force vaut aussi pour la mise en place de nouvelles formations et de partenariats avec d'autres structures (cf. un D-U. avec le CIEP...).

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

FORMATION, ÉDUCATION, APPRENTISSAGES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Sciences de l'éducation

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Concernant la poursuite en thèse, nous soulignons que l'ensemble des parcours conduisent à la thèse, mais pas toujours immédiatement après le master et pas toujours en sciences de l'éducation ou au sein de l'Université, ni même en France. Cela rejoint la question du suivi des sortant.e.s (voir ci-dessous).

Positionnement dans l'environnement

Nous sommes heureux.se que notre positionnement dans l'environnement soit clairement reconnu.

Organisation pédagogique

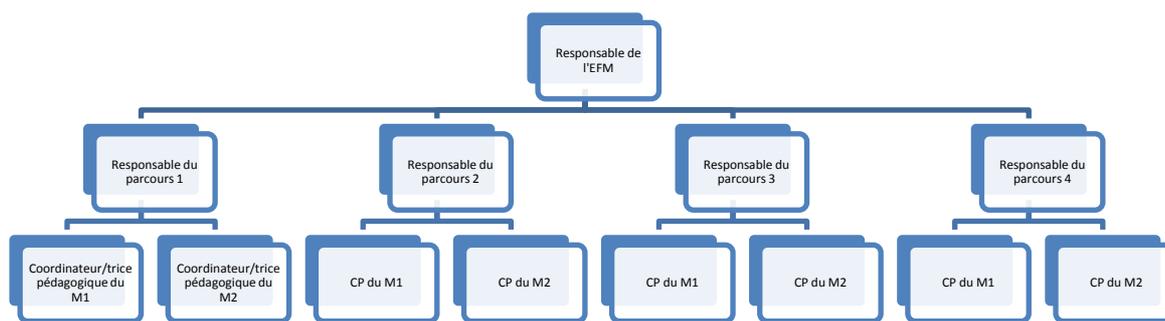
Comme le souligne bien le Hcéres, c'est essentiellement au niveau de certaines compétences transversales que se situe la partie commune aux différents parcours de master. L'expérience nous a en effet montré que c'était à partir de terrains et d'épistémologies clairement identifiés et annoncés par un travail important en amont (en L3, par des réunions d'informations et des rencontres préalables) que nos contenus pouvaient être correctement transmis, dans une logique de promotion jouant sur la dynamique groupale. Il en résulte un très faible taux d'abandon qui nous semble un atout par rapport à des formations présentant un tronc commun plus important mais moins adaptées pour les publics.

Concernant la mobilité internationale et le petit nombre de sortant.e.s, il faut souligner que nos étudiant.e.s sont, pour bon nombre d'entre elles et eux, déjà inséré.e.s dans une vie professionnelle et une vie familiale ce qui ne facilite pas la mobilité. Il faut aussi lire le petit nombre de sortant.e.s à l'aune du master *Erasmus Mundus* qui draine les plus attiré.e.s par une expérience internationale.

Pilotage

Organigramme présentant la répartition des différentes responsabilités au sein du Master mention Sciences de l'éducation :

L'équipe de formation Master (EFM) est constituée du responsable de l'EFM et des 4 responsables des 4 parcours.



Résultats constatés

Concernant la baisse des effectifs en 1^{ère} année, celle-ci est effectivement à mettre au crédit d'une baisse des redoublements, et notamment celle des étudiant.e.s de l'ancienne spécialité « recherche » dont le caractère généraliste rendait parfois difficile l'aboutissement. Ce constat nous a conduit.e.s à être plus attentif.ve.s dans les recrutements. La baisse est également due en partie à la fermeture de la convention ANFH, et d'une façon générale, aux évolutions des autres conventions (certains partenaires n'ouvrent, par exemple leur formation, plus qu'un an sur deux). Le passage d'un dossier papier à une candidature en ligne parfois déroutante (notamment pour des personnes en reprise d'études) et un calendrier de candidatures de plus en plus avancé, notamment par rapport à d'autres universités, ont pu également entraîner une baisse de candidatures.

Enfin, il faut noter une apparente remontée de ces effectifs sur la dernière période puisque nous avons 145 inscrit.e.s en M1 en 2018-2019 (par rapport à 124 en 2017-2018) et 124 en M2 (par rapport à 96), à quoi il faut ajouter les inscriptions dans les modules et formations courtes. Il nous semble donc que le travail de réorganisation et de recentrement sur des champs et des objets spécifiques effectué lors du passage du LMD3 a entraîné, dans un premier temps, une baisse des recrutements due à une plus grande sélectivité avant que nos spécificités ne soient identifiées et reconnues et que nous ne parvenions mieux à guider les candidat.e.s potentiel.le.s. Nous pensons donc que cette phase ascendante devrait se poursuivre ; nous restons bien entendu attentif.ve.s à l'évolution des effectifs.

Concernant la transition M1-M2, nous rappelons que plusieurs de nos partenaires ont souhaité construire des conventions correspondant uniquement au M1 et que ces étudiant.e.s ne sont donc, structurellement, pas destinée à poursuivre en M2.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Nous remercions vivement le HCERES pour l'ensemble du travail fourni et la mise en avant de nos points forts qui nous motive dans la poursuite de notre travail.

Principaux points faibles

Nous avons bien entendu pris note des points faibles et ne manquerons pas de tenir compte des pistes d'amélioration qui nous sont proposées, concernant notamment l'international et les dispositifs numériques pour lesquels nous avons engagé, dans le cadre du conseil de perfectionnement, une réflexion pédagogique et une démarche d'échanges de pratiques.

Concernant le suivi de l'insertion professionnelle et, plus généralement, du devenir des étudiant.e.s (entrée en thèse, réorientation professionnelle etc.), nous nous heurtons aux limites de faisabilité techniques et à l'état actuel de nos forces. Par exemple, il est difficile de contacter les ancien.ne.s étudiant.e.s au fil des années, puisque les coordonnées électroniques changent. Nous devons donc entamer une réflexion avec le pilotage et la scolarité pour co-construire des indicateurs et des modalités d'enquête adaptés à notre public.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)